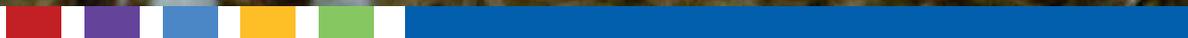


EVALUER LE BIEN-ÊTRE ANIMAL DANS UNE FERME LAITIÈRE.

POURQUOI ET COMMENT ?



Depuis toujours, le bien-être animal fait partie du métier d'éleveur. Sans le nommer, sans le définir, l'éleveur par ses gestes, ses pratiques et ses observations est soucieux, au quotidien, du confort et de la santé de son troupeau. C'est sa responsabilité et l'assurance d'une production laitière. Le bien-être contribue aussi à la compétitivité des fermes laitières.

Les indicateurs tels que définis par l'interprofession faciliteront l'évaluation du bien-être animal d'une manière objective et commune. Cette démarche collective de l'interprofession vise à mettre en œuvre les conditions d'une démarche de progrès des pratiques d'élevage. En outre, elle apporte une assurance à la société sur les pratiques des éleveurs.

La définition de ces indicateurs concrétise un engagement du plan de filière, présenté lors des Etats généraux de l'alimentation, en décembre 2017. L'évaluation du bien-être animal est ancrée dans le socle de la démarche de responsabilité sociétale « France, Terre de lait ».



16

INDICATEURS POUR ÉVALUER LE BIEN-ÊTRE DU TROUPEAU LAITIER

Les indicateurs retenus sont autant que possible centrés sur l'animal et en cohérence avec l'efficacité technico-économique des fermes laitières. Ils répondent aux 11 principes définis par l'Organisation mondiale de la santé animale* et aux 5 libertés fondamentales de l'animal.

Utilisables dans tous les élevages laitiers, les indicateurs sont issus d'une démarche scientifique et technique. Ils sont à disposition de tous les acteurs de la filière.



NE PAS SOUFFRIR DE FAIM OU DE SOIF

● ALIMENTATION

INDICATEUR : PLACE À L'AUGE

Evaluer les places à l'auge afin d'appréhender l'accès à l'alimentation.

● ETAT D'ENGRASSEMENT

INDICATEUR : NOTE D'ÉTAT CORPOREL (NEC)

Evaluer l'état d'engraissement de la vache.

● ABREUVEMENT

INDICATEUR : PLACE À L'ABREUVEMENT

Evaluer la disponibilité des équipements (abreuvoirs, bacs...) afin d'appréhender la satisfaction des besoins en eau.



NE PAS SOUFFRIR DE DOULEURS, DE BLESSURES ET DE MALADIES

● ETAT PHYSIQUE

INDICATEUR : BLESSURES

Observer la présence d'abrasions, de lésions, de gonflements.

● DÉMARCHÉ

INDICATEUR : BOITERIES

Evaluer la démarche altérée ou la posture antalgique (= posture prise par l'animal pour soulager la douleur) des vaches.

● SANTÉ MAMMAIRE

INDICATEUR : CELLULES SOMATIQUES, MAMMITES CLINIQUES

Evaluer les infections de la mamelle (concentration de cellules somatiques du lait dans le tank, nombre de mammites cliniques).

● GESTION DE LA SANTÉ

INDICATEUR : MORTALITÉ DES VACHES.

Calculer / noter la mortalité des vaches.

INDICATEUR : MORTINATALITÉ DES VEAUX

Calculer / noter la mortinatalité des veaux (de 0 à 48h).

INDICATEUR : PLAN DE GESTION DE LA SANTÉ

Echanger avec l'éleveur sur son plan de gestion de la santé des animaux : infirmerie, carnet sanitaire, bilan sanitaire d'élevage.

● SOIN AUX VEAUX

INDICATEUR : PRATIQUES LORS DE L'ÉBOURGEONNAGE

Evaluer, par échange avec l'éleveur, les pratiques d'ébourgeonnage des veaux et le mode opératoire assurant une prise en charge de la douleur lors de l'ébourgeonnage.

INDICATEUR :

PRATIQUES DE DISTRIBUTION DU COLOSTRUM AUX VEAUX

Evaluer, par échange avec l'éleveur, sur sa pratique de distribution du colostrum aux veaux.



NE PAS SOUFFRIR D'INCONFORT

● PROPRETÉ

INDICATEUR : NOTE DE PROPRETÉ DU POIL

Evaluer l'absence de plaques de salissures sèches sur les zones des animaux en contact avec le sol et sur la mamelle.

● COUCHAGE

INDICATEUR : PLACE DE COUCHAGE

Evaluer l'espace de couchage disponible pour les vaches.



POUVOIR EXPRIMER LES COMPORTEMENTS NATURELS PROPRES A L'ESPECE

● ACCÈS À UNE AIRE D'EXERCICE

INDICATEUR : ACCÈS À UNE AIRE D'EXERCICE

Observer la possibilité pour chaque vache de se déplacer librement et d'avoir accès à une aire d'exercice.

● GESTION DES ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES

INDICATEUR : PLAN DE GESTION DES ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES.

Echanger avec l'éleveur pour appréhender les mesures prévues pour la gestion des événements climatiques extrêmes (coup de chaleur, vents et humidité...).



NE PAS EPROUVER DE PEUR OU DE DETRESSE

● CONFIANCE DANS L'HOMME

INDICATEUR : DISTANCE D'ÉVITEMENT

Evaluer la distance à laquelle les vaches peuvent être approchées sans déclencher une réaction d'évitement.

Afin de faciliter la lecture de ce document, les indicateurs ont été classés selon les 5 libertés fondamentales.

Les 5 libertés fondamentales de l'animal correspondent à l'absence de faim et de soif, l'absence d'inconfort, l'absence de maladie et de douleur, l'absence de peur et de stress, l'expression des comportements de l'espèce. Un indicateur peut répondre à plusieurs libertés fondamentales.

*Les 11 principes de l'OIE (publiés dans le code sanitaire pour les animaux terrestres) s'intéressent à l'environnement physique, le regroupement social, la nourriture et l'eau.

LA FILIÈRE LAITIÈRE EN DÉMARCHE CONTINUE DE PROGRÈS



L'élevage laitier adapte en permanence ses pratiques au fil des nouvelles connaissances scientifiques et techniques. Dès 1969, la loi Godefroy avec le paiement du lait à la qualité, en est une bonne illustration. Ces dernières années, le Cniel a initié, en ce sens, de nombreux travaux : plan national pour prévenir et réduire les mammites en élevages, site de références sur les boîtes, recommandations techniques pour la ventilation des bâtiments d'élevage l'été.

Dans un même temps, les consciences s'éveillent. La consommation alimentaire évolue, le statut des animaux de rente est modifié dans le code civil, les conditions de vie de certains animaux d'élevage et d'abattage sont fortement remises en question... la société est en attente de réponse et de réassurance en matière de bien-être animal.

DES INDICATEURS RÉPÉTABLES, OBSERVABLES ET CENTRÉS SUR L'ANIMAL

Des critères de choix des indicateurs ont été définis :

- répondre aux principes définis par l'OIE et aux 5 libertés fondamentales,
- être (autant que possible) centrés sur l'animal,
- avoir un intérêt technico-économique pour les fermes laitières,
- être facilement répétables, mesurables et observables.

TESTS « GRANDEUR NATURE »

Les indicateurs ont été testés dans une centaine de fermes. Les trois quarts des tests ont été réalisés par des conseillers d'entreprises laitières, et le reste par les administrateurs de la Fédération Nationale des Producteurs de lait (FNPL) en auto-évaluation.

BOVIWELL, L'OUTIL INFORMATIQUE RETENU POUR DÉPLOYER LA DÉMARCHE**

Développé par la société Moypark, BoviWell est basé sur la démarche scientifique européenne Welfare Quality®* construit par un consortium de chercheurs européens. BoviWell a déjà été utilisé auprès de plus de 1800 troupeaux de vaches laitières ou allaitantes.

Cette méthode attribue un score à chaque indicateur, selon la valeur observée et mesurée au sein de la ferme. Suite à une agrégation des scores, une note globale sur 100 est attribuée à la ferme, la classant selon 4 niveaux : excellent, supérieur, acceptable et non classé.

De plus, cet outil permet au technicien d'analyser avec l'éleveur chaque résultat en les reliant à la technique. BoviWell a été adapté aux indicateurs retenus par la filière laitière.

Consciente de ce besoin, la filière s'est engagée à déterminer des indicateurs mesurables pour évaluer le niveau de bien-être du troupeau laitier et établir une méthode d'évaluation utilisable dans toutes les fermes laitières de France.

Les indicateurs retenus par la filière laitière sont le résultat de plus de deux années de concertation, au sein d'un groupe de travail interprofessionnel dans le cadre de la Commission Science et Techniques de l'élevage du Cniel et l'appui et l'expertise de l'Institut de l'Élevage. Ce travail est le fruit d'une démarche de progrès continu et de construction collective à laquelle tous les représentants des familles professionnelles de la filière (éleveurs laitiers, coopératives et industriels privés) ont participé.

EVALUATION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL AU CŒUR DE LA CHARTE DES BONNES PRATIQUES D'ÉLEVAGE

Créée, en 1999, par la Fédération Nationale Bovine (FNB) et la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL), la charte des bonnes pratiques d'élevage est une démarche volontaire soutenue la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE), les interprofessions de la viande (Interbev) et du lait (Cniel).

95% des éleveurs laitiers y adhèrent. Un technicien d'élevage évalue son respect et son application en moyenne tous les 2 ans. Actuellement, elle couvre six engagements essentiels : la traçabilité du lait, la qualité, l'alimentation des animaux, la protection de l'environnement, la santé et le bien-être des animaux. Cette charte sera l'outil de déploiement du travail interprofessionnel.

D'ICI 2025, 100% DES FERMES LAITIÈRES FRANÇAISES SERONT ÉVALUÉES

Un plan de formation des techniciens est élaboré. Il repose sur l'expérience de la formation des conseillers des laiteries qui ont conduit les tests et se base sur le « guide du technicien ». L'objectif ? Évaluer l'ensemble des fermes laitières d'ici 2025.

La filière laitière est en démarche de progrès permanente. L'évaluation du bien-être animal s'inscrit dans cette recherche d'amélioration continue.

*La méthode Welfare Quality® s'appuie sur un réseau, axé sur les échanges scientifiques et les activités visant à contribuer au développement des systèmes d'évaluation du bien-être animal. Ref. scientifique : VEISSIER I., BOTREAU R., PERNY P., 2010. Evaluation multicritère appliquée au bien-être des animaux en ferme ou à l'abattoir : difficultés et solutions du projet Welfare Quality®. Inra Prod. Anim., 23, 269-284.

**ou tout autre outil équivalent

QUESTIONS À

DANIEL PERRIN

Éleveur laitier en Meurthe et Moselle,
et président de la commission Science et Technique
de l'élevage du Cniel.



QUE REPRÉSENTE LE BIEN-ÊTRE ANIMAL POUR VOUS ?

Le confort et le bien-être de mes vaches, c'est mon souci de tous les jours. Je fais en sorte que mes animaux soient dans les meilleures conditions possibles. Je veille à leur bonne santé. Pour que la production de lait soit optimale tant en qualité qu'en volume, il faut que mes vaches soient bien.

COMMENT LA FILIÈRE LAITIÈRE ABORDE-T-ELLE LA QUESTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ?

Le bien-être animal est au cœur du métier des éleveurs. Le bien-être animal constitue le socle de la filière. Nous l'avons placé au cœur du plan de filière «France, Terre de Lait». Le bien-être animal n'est pas une démarche de segmentation telles que le pâturage, le bio, le sans-OGM...

Pour cela, nous avons constitué une équipe interprofessionnelle en charge de construire ces indicateurs. Afin d'évaluer le bien-être du troupeau laitier, nous avons retenu des critères les plus pertinents pour décrire leur comportement, leur santé, leur alimentation, leur logement...

**DOCUMENT RÉALISÉ
PAR LE CNIEL
AVEC L'INSTITUT DE L'ELEVAGE**

**POUR PLUS D'INFORMATIONS
MONINTERPRO@CNIEL.COM**

